

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP 2068

Edition du  
09 février 2015

DANS CE NUMÉRO

---

**Une Suisse schizophrène** (Lucien Erard)

**Le pouvoir transformateur de la numérisation et du web illustré par DP** (François Brutsch)

**La science anglaise fait son cinéma** (Jacques Guyaz)

**Franc fort: et les avantages collatéraux?** (Albert Tille)

# Une Suisse schizophrène

Lucien Erard - 09 février 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27226>

Une population qui augmente trop rapidement. Des routes et des trains encombrés. Des logements devenus trop chers, souvent trop éloignés du lieu de travail. Des revenus qui n'augmentent plus. Des charges - assurance-maladie, transports, coût de la vie - qui, elles, pèsent toujours davantage. Un filet social qui commence à se déchirer, des aides et des prestations en voie de réduction.

Un cocktail qui explique le ras-le-bol de nombreux habitants de ce pays pourtant riche, pour lesquels l'étranger fait un si bon bouc émissaire.

Le 9 février 2014 venait à point. Dire enfin non à ce qui ne va plus en Suisse. Et, du coup, contrôler l'immigration et contrôler la main-d'œuvre étrangère ont semblé, à une majorité de ceux qui sont allés voter, le double remède miracle. On n'a pas voulu entendre ceux qui annonçaient la rupture des accords bilatéraux, préférant croire les affirmations naïves pour ne pas dire mensongères de l'UDC, qui assurait qu'un bon négociateur convaincrerait facilement Bruxelles. On n'a pas écouté les représentants de l'économie qui voulaient bien vivre avec l'initiative, à la condition expresse d'avoir la permission d'engager tous les étrangers dont ils estimeraient avoir besoin.

Or, si l'on voulait vraiment

répondre aux craintes et au mal-être de beaucoup de nos compatriotes, il faudrait réduire le nombre des entreprises et des emplois, alourdir l'imposition des entreprises et augmenter leurs charges sociales, notamment l'assurance-invalidité et l'assurance-chômage. Il faudrait investir massivement dans le logement et les infrastructures de transport, dans la recherche et la formation. Il faudrait aussi laisser le marché éliminer les entreprises les moins rentables et procéder de fait à une restructuration en profondeur de l'économie du pays.

Mais voilà qu'aujourd'hui deux éléments nouveaux viennent provoquer, beaucoup plus efficacement que ne le ferait le contrôle de la main-d'œuvre étrangère, le ralentissement de l'activité économique et donc la diminution de l'emploi souhaitée par les auteurs de l'initiative populaire acceptée il y a tout juste un an - et de l'initiative Ecopop rejetée à fin novembre dernier. Ce sont la fin des accords bilatéraux et la hausse du franc suisse qui toutes deux vont mettre en péril nombre d'entreprises et de postes de travail dans ce pays.

Il faudrait donc se réjouir de ce double coup de frein et se contenter de prévoir des programmes de relance et d'investissements, de renforcer la recherche et la formation. En

réalité, l'idée même que la conjoncture économique conduise, par cette voie, à la réduction de la main-d'œuvre étrangère, prétendument voulue par le peuple, affole le monde politique et les entreprises.

La fin des privilèges fiscaux accordés aux entreprises à statut spécial, qui ne payaient pas d'impôts cantonaux et communaux sur les bénéfices acquis à l'étranger ([DP 2067](#)), est symptomatique de cette schizophrénie: alors que l'on aurait pu en profiter pour laisser au moins une partie de ces sociétés quitter la Suisse en les imposant normalement, on préfère baisser les impôts de toutes les personnes morales, au prix de réductions massives des recettes fiscales des cantons et communes. Contrairement à la volonté présumée du peuple, les élus veulent par-dessus tout éviter que ces sociétés délocalisent leurs activités, alors que leur départ contribuerait certainement à réduire l'emploi et notamment la main-d'œuvre étrangère.

Et puisque les politiques contredisent une volonté populaire qu'ils ne parviennent pas à réaliser, et pour cause, les gérants de la Banque nationale leur viennent en aide ([DP 2065](#)). La suppression du taux plancher de l'euro face au franc pourrait bien entraîner une double diminution: celle des exportations de produits et

## Le pouvoir transformateur de la numérisation et du web illustré par DP

François Brutsch - 07 février 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27222>

De la typographie à l'édition d'un livre imprimé individuellement, à la commande, DP illustre bien les défis et les opportunités qu'apportent les évolutions techniques dont la numérisation et le web ne sont que les plus récentes... en attendant les suivantes.

En 1963, le cœur de la fabrication d'un journal, c'est l'imprimerie: c'est là qu'une liasse d'articles dactylographiés ou écrits à la main est composée (certes à la machine et plus comme au temps de Gutenberg), ligne à ligne, bloc à bloc, page après page relue et corrigée sur place, pour donner un modèle en plomb qui sert à l'impression sur le papier. L'offset, qui substitue des éléments photochimiques au plomb, change le métier d'imprimeur mais pas vraiment le rapport entre client et fabricant.

Celui-ci commence de se transformer avec l'électronique et le développement des télécommunications: certains articles n'ont plus besoin d'être retapés, ils sont repris d'une disquette ou envoyés par modem via la ligne

téléphonique... Et la mise en page peut s'effectuer sur ordinateur. En 1985, DP est parmi les précurseurs qui, sur Macintosh, internalise alors ce travail, ce qui permet une réduction du délai de bouclage rédactionnel. On remet d'abord l'original des pages puis, lorsque l'imprimerie se sera équipée, un simple fichier.

Parallèlement les archives, qui auparavant n'existaient que sous forme d'une collection reliée à aller consulter en bibliothèque, sont mises en ligne - c'est une entreprise suisse issue de l'EPFL, [4digitalbooks](#), qui est le leader de ce secteur et vend son savoir-faire et ses machines dans le monde entier.

DP peut aussi proposer un abonnement PDF à prix réduit en alternative au papier, puisqu'il économise les frais de port. Jusqu'au renversement de début 2007, face aux réalités comptables et aux contraintes matérielles de la production dont la numérisation permet de libérer l'équipe de bénévoles dispersés qui écrit les articles: ces derniers sont désormais disponibles en ligne, le journal qui les rassemble devient un produit dérivé, purement

virtuel (un sommaire portant un numéro) ou sous forme de fichier PDF (à lire à l'écran ou à imprimer: il bénéficie d'une mise en page magazine), complété ultérieurement par deux éditions eBook pour les liseuses (Kindle ou autres) et applications pour ordinateurs, tablettes et *smartphones*.

L'édition et la commercialisation de livres ont bien sûr également connu des bouleversements. Les télécommunications, par exemple, ont eu pour effet la concurrence d'imprimeries étrangères meilleur marché... Aux librairies traditionnelles sont venues s'ajouter des librairies en ligne, Amazon en tête. Même les libraires d'occasion peuvent maintenant [vendre au monde entier](#). Le livre imprimé (éventuellement lu sur cassettes pour malvoyants) s'est diversifié pour tous en audiolivres et en eBooks - au point de ne parfois plus exister sur papier. Même le financement évolue: outre l'éditeur dont c'est le métier ou la publication à compte d'auteur, les sites de financement collaboratif du type [Kickstarter](#) ou [Ulule](#) permettent désormais de [«prévenir»](#) un ouvrage de

manière à le réaliser au moindre risque financier.

Mais l'édition et l'imprimerie changent totalement en embrassant résolument la transformation des processus que permet l'informatisation, donnant à l'auteur un pouvoir qu'il n'avait jamais eu. Ce sont des contraintes mécaniques et de rentabilité, par exemple, qui exigeaient de centraliser l'impression et renchérisaient considérablement les petits tirages. Désormais, des sites web permettent de concevoir de bout en bout un vrai livre sur son ordinateur (une approche professionnelle, par

les soins d'un graphiste, fait cependant toute la différence), puis de le mettre en vente en ligne. Et c'est seulement à la commande - et même plus précisément au paiement - que l'ouvrage est envoyé à une imprimerie pour fabrication et envoi.

Le précurseur, [Lulu.com](http://Lulu.com), pilote depuis la Caroline du Nord un réseau multilingue, multisite globalisé (il y a même une version suisse), mais [Amazon](http://Amazon) s'y est mis aussi et des [alternatives européennes](#) existent. En Suisse, toutefois, les [deux entreprises](#) qui prétendent proposer de l'impression à la demande

n'ont simplement pas donné suite aux démarches de DP...

Ce procédé convenait d'autant mieux au [Panorama des impôts en Suisse](#) édité par DP que tout risque financier sur un investissement aléatoire était inacceptable: or le tirage allait nécessairement être faible tout en étant impossible à prévoir, puisque par ailleurs l'ouvrage est accessible gratuitement sur le site (édition PDF)! L'impression à la demande a par ailleurs permis d'offrir, sans coût supplémentaire pour DP, le choix entre édition noir et blanc ou, en y mettant le prix, édition couleur...

## La science anglaise fait son cinéma

Jacques Guyaz - 05 février 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27215>

Le monde entier connaît [Stephen Hawking](#). Seuls, ses travaux de physique théorique sur la gravité quantique et les trous noirs n'auraient sans doute pas suffi à le faire connaître du grand public.

Mais la dystrophie neuromusculaire qui l'a rendu presque entièrement paralysé et ses ouvrages de vulgarisation scientifique, surtout *Une brève histoire du temps*, font de lui une des rares personnalités scientifiques vivantes qui jouit d'une célébrité universelle. Il a aujourd'hui 72 ans, alors que la faculté ne lui donnait que deux ans à vivre lors de la détection

de sa maladie en 1964.

Le cas d'[Alan Turing](#) est différent. Il est décédé en 1954, d'un suicide semble-t-il, mais sa renommée est plus récente.

Il a décrypté avec son équipe les codes générés par la machine Enigma utilisée par l'armée allemande pendant la deuxième guerre mondiale, et l'engin qu'il construisit pour y arriver est souvent considéré comme l'ancêtre de tous les ordinateurs. L'expression «*Machine de Turing*» désigne le modèle abstrait à la base du fonctionnement de toute l'informatique d'aujourd'hui.

Homosexuel, condamné par la justice britannique à la castration chimique, Turing, tenu par le secret, ne pouvait en aucun cas révéler la nature de ses travaux pendant la guerre. Les derniers documents décrivant le décryptage d'Enigma n'ont d'ailleurs été rendus publics qu'en l'an 2000...

Deux films biographiques sont actuellement à l'affiche, *The imitation game* sur Alan Turing et *The theory of everything* consacré à Stephen Hawking. Ces deux productions, distribuées quasiment en même temps, attirent le public, ont du succès et touchent les

spectateurs au-delà de leurs évidentes qualités cinématographiques, bien que la critique considère clairement que le film sur Turing est d'une qualité supérieure à la biographie de Hawking. Il existe aussi des similitudes dans ces destins racontés à l'écran avec des ressorts dramatiques qui se répètent d'un film l'autre.

Tout d'abord la fascination qu'exerce depuis toujours le monde des collèges et des universités anglaises, enfin surtout Oxford et Cambridge. Cet univers de professeurs en toge, de jeunes gens, de vieilles pierres, de coutumes obscures, garantit le succès d'innombrables fictions. Rien de commun avec nos hautes écoles banalisées. Bien sûr cela fait partie des clichés de l'Angleterre, mais comme pour

la famille royale, le pouvoir d'attraction reste intact et Turing comme Hawking sont de purs produits de cet univers et de l'université de Cambridge. Les deux films jouent sur cet attrait toujours intact.

Ensuite, ressort dramatique essentiel, ils doivent s'imposer et triompher en luttant contre un destin contraire. Hawking doit faire face à sa maladie et Turing, plus discrètement, à son homosexualité en un temps où elle était un délit pénal. Aux yeux des scénaristes, et donc du public, Hawking et Turing entrent dans la catégorie des génies bizarres, excentriques et totalement hors norme.

Ainsi, belle idée de cinéma, mais c'est peut-être vrai après tout, l'étudiant Hawking s'impose auprès de son directeur de thèse en résolvant

des problèmes compliquées, dont nous ignorons la nature, et en notant les solutions au dos d'un horaire de chemin de fer. Turing lui, se heurte à l'incrédulité de tous lorsqu'il construit sa machine et bien sûr il finira par triompher.

Au fond, des films semblables pourraient être réalisés sur de nombreux scientifiques, d'Albert Einstein à Luc Montagnier. Les situations dramatiques ne manquent pas et feraient le bonheur des scénaristes. Mais il manquerait ce cachet apporté par la haute société anglaise traditionnelle, ses codes sociaux, ses rites, son conformisme pesant qui va de pair avec une excentricité assumée, tout ce que nous adorons voir au cinéma comme une envie nostalgique d'une société rêvée perdue dans les brumes de l'imaginaire.

## Franc fort: et les avantages collatéraux?

*Albert Tille - 03 février 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27208>*

En abandonnant le taux plancher du franc face à l'euro ([DP 2065](#)), la Banque nationale a soulevé une crainte généralisée, pour l'industrie d'exportation, le tourisme accueillant les étrangers, les banques et tous les services vendus à l'étranger. La récession menace, entraînant du chômage. Et les revendications se multiplient pour combattre les méfaits du franc fort ([DP 2066](#)).

Les voix sont plus discrètes pour en relever les avantages collatéraux. Et pourtant. Si tout ce qui sort de la Suisse est 20% plus cher, tout ce qui y entre devrait coûter 20% de moins. Ce calcul, basé sur l'hypothèse d'une concurrence parfaite, est évidemment simpliste. Mais comment nier les avantages que certains peuvent tirer d'un franc valant un euro?

Nombre d'entreprises ne

travaillent que pour le marché intérieur. Tout ce qu'elles achètent à l'étranger coûte - ou devrait coûter - moins cher. Mais elles ne répercuteront pas automatiquement sur leurs clients les économies réalisées. La large majorité des restaurateurs qui ont une clientèle exclusivement indigène bénéficient - ou devraient bénéficier - de produits importés meilleur marché. Vont-ils réécrire les

tarifs sur la carte de leurs menus?

Les consommateurs, c'est-à-dire tout le monde, sont - ou devraient être - les premiers bénéficiaires du franc fort. La précédente envolée du franc, passé de 2008 à 2011 de 1,60 à 1,20 euro, n'avait pas entraîné une baisse concomitante du prix des produits étrangers ([DP 1924](#)). La révolte des consommateurs avait convaincu le Conseil fédéral de renforcer la loi sur les cartels pour combattre les prix importés abusifs ([DP 1932](#)). Trois ans de stabilisation du franc par la BNS, un *lobby* conjoint syndicalo-patronal ([DP 1995](#)) spécialement efficace au Conseil national ([DP 2041](#)), ont enterré la [révision de la loi](#).

Les détaillants suisses, frileux en 2011, ont été plus réactifs après le 15 janvier 2015. Plusieurs enquêtes journalistiques constatent de réelles baisses de prix après la chute de l'euro. Le surveillant des prix confirme ces analyses, mais affirme que l'on pourrait faire mieux. C'est également l'avis de la [commission de l'économie et des redevances](#)

du Conseil des Etats, qui a approuvé, sans opposition, une [initiative parlementaire](#) pour lutter contre les prix à l'importation surfaits. Son auteur, le radical appenzellois Hans Altherr, entend réactiver la révision de la loi sur les cartels enterrée il y a six mois par le Conseil national.

Sans reprendre la totalité de la large réforme proposée début 2012 par le Conseil fédéral, Altherr s'en prend directement aux entreprises importatrices officielles qui peuvent imposer leurs prix en Suisse parce qu'il est extrêmement difficile de faire des importations parallèles par un autre canal. La loi actuelle permet de combattre l'abus des entreprises dominantes. Mais, restriction subtile, une entreprise est considérée comme [dominante](#) si elle peut agir de manière indépendante tout au long de la chaîne, face à ses concurrents, ses acheteurs et ses fournisseurs. Un importateur officiel suisse qui se voit imposer par le fabricant étranger des prix fixes est donc à l'abri des sanctions prévues par la loi. Hans Altherr propose de s'attaquer à l'avenir aux

entreprises «*relativement dominantes*» dont l'activité ne permet pratiquement pas d'acheter ailleurs. En donnant son feu vert à Altherr, la commission du Conseil des Etats constate que son initiative propose une solution appliquée en Allemagne.

Est-ce le début de la fin des prix importés abusifs par une réforme de la loi sur les cartels? Nous en sommes encore loin. Selon la procédure parlementaire, la commission du Conseil national doit d'abord se prononcer. En cas d'accord, le projet revient à la commission des Etats. Celle-ci, en collaboration avec les experts de l'administration, devra examiner les conséquences de la proposition Altherr. Elle pourrait éventuellement nuire aux exportateurs suisses qui pratiquent des prix différents selon les pays.

Au rythme helvétique, et compte tenu de la force des *lobbies*, le scénario de la précédente révision risque fort de se répéter: un enterrement quand le temps aura émoussé l'émotion face aux prix abusifs.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous

pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Une Suisse schizophrène**

<http://www.domainepublic.ch/articles/27197>

<http://www.domainepublic.ch/articles/27093>

### **Le pouvoir transformateur de la numérisation et du web illustré par DP**

<http://4digitalbooks.com/>

<http://www.abebooks.com/>

<https://www.kickstarter.com/>

<http://www.ulule.com/>

<http://fr.ulule.com/les-marges/>

<http://www.lulu.com/>

<http://www.createspace.com/>

<http://www.bod.com/>

<http://www.thebookedition.com/>

<http://www.copyquick.ch/>

<http://www.edubook.ch/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/26730>

### **La science anglaise fait son cinéma**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Stephen\\_Hawking](http://fr.wikipedia.org/wiki/Stephen_Hawking)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Alan\\_Turing](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alan_Turing)

### **Franc fort: et les avantages collatéraux?**

<http://www.domainepublic.ch/articles/27093>

<http://www.domainepublic.ch/articles/27153>

<http://www.domainepublic.ch/articles/18452>

<http://www.domainepublic.ch/articles/19000>

<http://www.domainepublic.ch/articles/23416>

<http://www.domainepublic.ch/articles/25914>

[http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/4915/445960/f\\_n\\_4915\\_445960\\_445961.htm](http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/4915/445960/f_n_4915_445960_445961.htm)

<http://www.parlament.ch/f/mm/2015/Pages/mm-wak-s-2015-01-26.aspx>

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20140449](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20140449)

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19950278/index.html#a4>